



# Déclarations et Discours

---

N° 75/35

## L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT: DE NOUVELLES SOLUTIONS À DE NOUVEAUX PROBLÈMES

Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur les affaires extérieures et la défense nationale, le 6 novembre 1975.

...J'applaudis à la création de ce sous-comité pour deux raisons. Premièrement, le Canada, comme tout autre pays riche, en est rendu à un point critique dans ses relations avec les pays en voie de développement. Après 25 ans de ce que l'on appelle "l'aide étrangère", nous envisageons une nouvelle conjoncture qui demande de nouvelles solutions à de nouveaux problèmes. Les différentes options qui nous sont ouvertes ont toutes des conséquences importantes, non seulement à l'égard de notre politique étrangère, mais aussi à l'égard de notre vie nationale.

La seconde raison, qui me porte à applaudir à la création de ce sous-comité, est le mandat assez général que lui a donné le Parlement dans son ordre de renvoi du 17 juin. Non seulement ce Comité a-t-il reçu le pouvoir de faire rapport sur toute la gamme des politiques du développement international, mais on lui a aussi demandé d'étudier particulièrement les relations économiques entre les pays développés et les pays en voie de développement. Le Parlement s'est ainsi montré conscient de ce que la coopération dans le développement international comprenait plus que de simples transferts d'aide, mais qu'elle englobait tous nos rapports avec les pays en voie de développement. Plus tard je discuterai de ce point en plus de détail. A cette première réunion du sous-comité, je désire vous assurer de l'entière coopération du ministère des Affaires extérieures et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans le travail du Comité.

Aujourd'hui, je veux parler du programme d'aide au développement, des grandes questions dans nos relations économiques avec les pays en voie de développement, et aussi du rôle de ce sous-comité. Il est juste que le mandat de ce sous-comité soit assez général, car il reflète la complexité croissante et l'influence grandissante du Canada dans la coopération internationale pour le développement, depuis ses modestes débuts, il y a 25 ans.

Vous vous rappellerez sans doute que le programme d'aide canadien a commencé plutôt comme une affaire de famille. Quand l'Inde, le

---